



## PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DES HAUTS-DE-FRANCE BASKETBALL

qui s'est tenu le samedi 8 octobre 2024 à 18h00 à Verquin

- Présents : Mmes BARBRY N. - BRANDT C. - COESTIER E. - HEMBERT S. – LANQUEPIN T.  
LEFEBVRE N. - LEIGNEL M. - LENGLET S. – LESPAGNOL M. – SIMON A.L.  
TORNIOIR B.
- MM. BRISSET A. - DA COSTA D. - DERUWEZ O. – FRANCOIS C. - - LEPRETRE G.  
LY SIN CHENG - MERLIOT P. - MOLLET D. - NYS P. – PENIN D. - PRZYBYLA M.  
VANHAMME B. - VERKINDT B. – WAVELET J.
- Excusés Mme DUPONT E.  
MM. DEVOS C. – TARTARE J.M.
- Invités MM. D'HALLUIN O. - GIORGUITTI T. - DORMIEU M. - WEBER M.

### ***PRESIDENCE – P. MERLIOT***

Paul MERLIOT accueille les élus et présente Thomas GIORGUITTI nommé comme CTS au sein de la Ligue HDF en remplacement de Fabien FRYDRYSZAK.

Il donne ensuite quelques informations :

- Extension du siège : Paul MERLIOT expose les détails du projet ainsi que son coût (cf. annexes). L'extension devient une nécessité eu égard aux nombreuses embauches effectuées ces dernières années. Le Comité du Nord a validé sa participation au projet à parts égales. Les fonds de réserve de la ligue permettent un tel investissement.

***Les élus valident à l'unanimité le projet d'extension du siège.***

- Affaire des photocopieurs : une séance s'est tenue à la cour d'appel de Douai ce 30 septembre. Paul MERLIOT a transmis le compte-rendu de l'avocate aux élus. La décision de la cour d'appel sera rendue le 21 novembre.
- Action en faveur d'une jeune joueur handicapé : Paul MERLIOT a été contacté par la maman d'un enfant handicapé qui souhaite intégrer un club. Ce club devait cotiser 100€ auprès de l'association « Les enfants de la balle ». La Ligue a décidé de prendre en charge cette cotisation.
- Challenge Alain BLONDE : il y a deux ex-aequo pour la première place et deux ex-aequo pour la troisième place.

***Les élus décident de récompenser les deux 1ers ex-aequo à hauteur de 2 500 € et les 3èmes ex-aequo à hauteur de 1 000 € chacun.***

Les lauréats : 1ers : Métropole Amiénoise BB et SQBB  
3èmes : AB Flersois et Loossois BC

- Elizabeth DASSONVILLE et Thierry MAISONNAVE seront candidats à l'élection au Comité Directeur de la FFBB du 14 décembre.

## **SECRETARIAT GENERAL – O. DERUWEZ**

Olivier DERUWEZ demande aux élus s'ils ont des remarques à formuler concernant le procès-verbal du bureau directeur du 10 septembre 2024.

**Le procès-verbal du bureau directeur du 10 septembre 2024 est adopté à l'unanimité.**

Concernant les dossiers de subvention, il informe qu'il a envoyé les éléments à Paul MERLIOT pour la construction du compte-rendu financier des subventions versées en 2024 par le Conseil Régional. Les dossiers 2025 seront élaborés et envoyés dans la foulée.

## **DIRECTEUR TERRITORIAL – M. DORMIEU**

Michel DORMIEU informe que, sur les 30 missions de services civiques, qui ont été accordées, 28 clubs ont publié une annonce sur le site gouvernemental des services civiques et que, sur ces 28 annonces, 24 contrats ont été signés et 4 sont en cours de finalisation. La date limite de conclusion des contrats demeure fixée au 15 octobre prochain.

Michel DORMIEU confirme aux élus que les adresses mails des salariés de la Ligue HDF ainsi celles des CTS, du Responsable Informatique et d'un Consultant IRFBB ont été modifiées.

Toutes ces adresses sont structurées de la même manière :

Initial du prénom suivi du nom et de @hdfbasket.org (Exemple : [mdormieu@hdfbasket.org](mailto:mdormieu@hdfbasket.org)).

PSF 2023 : Les comptes-rendus financiers des clubs ont été transmis aux comités départementaux pour analyse et avis sur la réalisation des dispositifs financés. La date limite de retour auprès de la Fédération a été fixée au 17 octobre

## **DIRECTION TECHNIQUE REGIONALE – O. D'HALLUIN**

Olivier D'HALLUIN se félicite de l'arrivée de Thomas GIORGUITTI en remplacement de Fabien FRYDRYSZAK, ce qui n'était pas certain vu les restrictions budgétaires au niveau de l'Etat.

Le CD62 est en train de recruter un nouveau conseiller technique, ce qui permettrait de faire avancer le travail. Avec le CD59, les échanges sont plus difficiles (TIC U14, intervention au niveau des BF, etc.) mais en bonne voie.

Un projet est en cours de structuration sur le maillage territorial au niveau de la détection des jeunes joueurs. Une cellule scouting et veille serait mise en place pour améliorer la détection plus précoce des potentiels.

## **3x3 – S. HEMBERT, S. LENGLET et A. BRISSET**

Nous avons participé (Sophie, Alain, Paul, Séverine) à une visio avec le pôle 3x3 et l'ensemble des comités de notre territoire le 24 septembre dernier.

Objet de la visio : Présentation des différents produits 3x3

**Open Rose** : Les tournois U15 et U18 auront lieu le Samedi 26 Octobre à Armentières, Complexe Sportif Léo Lagrange. Les tournois sont homologués et les inscriptions ouvertes. La communication a été faite sur le site internet de la ligue et sur les réseaux. Un mail a également été envoyé aux clubs ayant des équipes dans cette catégorie.

Les refs sont déjà convoqués ainsi que les marqueurs.

A ce jour, nous avons déjà 2 équipes inscrites en U15 et 5 équipes inscrites en U18

**Open Mars Bleu** : L'an dernier nous avons organisé notre open le 10 mars à Armentières. Cette date tombait durant les vacances scolaires d'hiver. Cette année nous sommes la première zone de vacances, ce qui implique que durant le mois de mars, il n'y a pas de dates de vacances, ni de week-end sans rencontres.

Le week-end du 22/23 février a donc été retenu. Une demande doit être faite auprès du club de Templeuve pour nous accueillir, en cas d'impossibilité, un appel à candidature sera lancé.

**Open Entreprise** : La Coupe de France 3x3 Entreprise aura à nouveau lieu cette année. Les date et lieu ne sont pas encore connus mais nous devons organiser une étape régionale avant le 10 mai 2025. Paul a évoqué le Palais St Sauveur pour organiser cette phase régionale. La date du 4 Avril 2025 a été retenue. Une demande au Palais St Sauveur doit être faite.

**Open Ch'ti** : L'Open Ch'ti aura lieu le vendredi 6 juin 2025 à l'Aréna Béthune-Bruay dans le cadre du week-end 3x3 Junior League et Super League. Il a été décidé d'ouvrir cette année cet open également aux équipes féminines. Il s'agira donc d'un open start seniors masculin et féminin.

**Open + Junior League** : Notre Open Plus Junior League aura lieu le samedi 7 juin 2025 à l'Aréna Béthune-Bruay. Le dossier de demande d'homologation est à renvoyer au pôle 3x3 avant le 20 octobre. Il est signé ce soir par Paul et sera envoyé dès demain à la FFBB. Il est envisagé d'inclure les apprentis BPJEPS et CPMS au projet Super League.

**Open + Super League** : La ligue a déposé un dossier de candidature pour organiser un Open Plus 200 Super League. Cet open plus aura lieu le dimanche 8 juin 2025 à l'Aréna Béthune-Bruay. Une réunion de travail sur ce projet a eu lieu, au siège de la ligue, le jeudi 26 septembre dernier en présence de S.HEMBERT / S.PUPATTI / N.BARBRY / P.MERLIOT / D.BEAUDART / R.DUSSART / L.WEDLARSKI / S.LENGLET

#### **Masters : Alain BRISSET**

Demande du pôle 3x3 lors de la visio du 24/09, d'orienter nos championnats sur les catégories U13 et U15. Catégories dans lesquelles la formule championnat fonctionne.

**Barèmes Réfs et OTM** : Barème défini : 30€ la journée + frais de kms dans la limite de 100kms, repas pris en charge.

#### ***JOB DATING DE BETHUNE – S. HEMBERT et M. DORMIEU***

Sophie HEMBERT informe que le Job Dating de Béthune se déroulera le 21 novembre 2024. Une Visio a été organisée, le 24 septembre dernier, en présence de monsieur URBIN de France Travail et de monsieur DELOBELLE (Président du club de Béthune) qui confirment que l'organisation est en place.

Michel DORMIEU a pris contact avec la FFBB pour la livraison des dossards et autres goodies ainsi qu'avec un traiteur pour la partie restauration du midi. Notre médecin régional, Michel PRZYBYLA, assurera la partie médicale de l'événement. La partie sportive de cette manifestation sera, comme habituellement, assurée conjointement par Sophie HEMBERT et Alexandre CANET.

Une dernière visioconférence est prévue le 13 novembre prochain afin de caler les derniers détails et notamment le nombre de participants (Employeurs et demandeurs d'emploi).

#### ***CHALLENGE BENJAMIN(E)S – S. HEMBERT***

Sophie HEMBERT informe que la phase régionale du Challenge Benjamin(e)s aura lieu le 26 février 2025 (lieu à déterminer).

	NOMS	MISSION	FINALE 59/62/02/60/80 : MERCREDI 26 FEVRIER 2025 A RV 12H15 - ARRIVEE DES U12/U13 : 13H30 - DEBUT DES EPREUVES 14H
RESPONSABLE DU CHALLENGE	S. HEMBERT		X GESTION GENERALE + GESTION DES SCORES + CLASSEMENT
PRISES DE RESULTATS + CHRONO	SANDRA PUPATTI	X	ORDI GESTION DES SCORES + CLASSEMENT
	SEVERINE LENGLET	X	SCORE TERRAIN 1
	BABETH	X	SCORE TERRAIN 2
	NATHALIE BARBRY	X	CHRONO
	PHILIPPE BARBRY	X	CHRONO
	DANIEL MOLLET	X	CHRONO
LOGISTIQUE	PAUL MERLIOT	X	RECOMPENSES
	BABETH	X	ACCUEIL DES PARTICIPANTS + TEE SHIRT (filles)
	SEVERINE LENGLET	X	ACCUEIL DES PARTICIPANTS + TEE SHIRT (garçons)
	NATHALIE BARBRY	X	ACCUEIL DES PARTICIPANTS + TEE SHIRT (filles)
	PHILIPPE BARBRY	X	ACCUEIL DES PARTICIPANTS + TEE SHIRT (garçons)
	DANIEL MOLLET	X	MATERIEL + GOÛTERS
TECHNIQUE	C. DEPLANQUE	X	RESPONSABLE TECHNIQUE
	PICARDIE ?	WEMBANYAMA JOHANNES	X
	R. DELROT ?	RUPERT FOURNIER	X
	1 CT LIGUE : R. DUSSART ?	WEMBANYAMA JOHANNES	X
	ANTOINE SERGENT ?	RUPERT FOURNIER	X
COMMUNICATION	MARTIN WEBER	PHOTOS ET VIDEOS	X
	CORENTIN BUYS	ANIMATION PRESENTATION	X

### COMMISSION REGIONALE 5x5 – D. DA COSTA et G. LEPRETRE

David DA COSTA informe les élus qu'un bilan sera réalisé à l'issue de la phase de brassage.

### Compte rendu de la Commission Régionale 5x5

## STATUT ENTRAINEUR

### DECLARATION DU STAFF TECHNIQUE

Après un mail envoyé en date du 1<sup>er</sup> octobre 2024, les clubs ci-après se verront appliquer une pénalité de 250€ pour absence de déclaration de staff technique (déclaration à retourner pour le 02 septembre).

- ARRAS RC
- ASOB CARVINOIS
- ES HENIN BEAUMONT
- LA MADELEINE RC
- LAMBERSART JF
- LILLE SUD
- MARCK BC
- TOURCOING IC

### CONTROLE MEMBRES PRESENTS NON DECLARES DANS LE STAFF

#### CONTRÔLE MEMBRES PRESENTS NON DECLARES DANS LE STAFF

EN MASCULINS				
CROIX OLYMPIQUE	PNM	21/09/24	BESTALI C.	400 €
		05/10/24	DERRADJ E.	
		28/09/24		
MARGNY ASCC	PNM	28/09/24 05/10/24	LAGARDE B.	400 €
NEUVILLE EN FERRAIN PP	PNM	21/09/24 05/10/24	YOUNOUS S.	400 €
CARNIERES BC	RM2	21/09/24 28/09/24	POLVENT L.	60 €
MARGNY ASCC	RM2	21/09/24	ZITOLI L.	30 €
ONNAING JA	RM2	21/09/24	PONTIER S.	30 €
AMIENS SCBB	RM3	22/09/24 29/09/24	MARTIN S.	60 €
US BOVES	RM3	22/09/24 29/09/24	PARHUITTE G.	60 €
FL ECAULT	RM3	22/09/24 29/09/24	CONDETTE P.	60 €
GUISE PALS	RM3	29/09/24	CORNILLE J.	30 €
LA MADELEINE	RM3	22/09/24 29/09/24	CASAIL S.	60 €
ABC MERU	RM3	22/09/24 29/09/24	BALONT P.	60 €
BC ARDRES	RMU17	05/10/24	FASQUEL L.	30 €
BEAUVAIS BCO	RMU17	14/09/24	BA M.	30 €
USO BRUAY LA BUISSIERE	RMU17	05/10/24	FERNANDEZ Q.	30 €
CŒUR DE FLANDRE	RMU17	14/09/24	DE BEL O.	120 €
		21/09/24	BERTHE B.	

		28/09/24 05/10/24	MOSTEL M.	
COULOGNE BBC	RMU17	14/09/24 21/09/24 28/09/24 05/10/24	GUILBERT G.	120 €
ASCC MARGNY	RMU17	21/09/24 14/09/24 28/09/24	BILLY L.	90 €
BC ST MARTIN LES BOULOGNE	RMU17	14/09/24 21/09/24 28/09/24 05/10/24	FEZZANI A. WALLET G. FEZZANI A. DUSSART N.	120 €
BC BELLEU	RMU15	21/09/24 28/09/24	SAMSON A.	60 €
US BOVES	RMU15	05/10/24	DUCOLLET B.	30 €
OUTREAU APB	RMU15	28/09/24	BARRAS T.	30 €
<b>EN FEMININS</b>				
US MAUBEUGE	PNF	06/10/24	MASSART C.	200 €
AMICALE CONDETTE	PNF	22/09/24	ROBART C.	200 €
ASOB CARVINOIS	RF2	22/09/24 29/09/24 06/10/24	LEPOIVRE L.	90 €
BC BLENDÉCQUES ST OMER	RF3	22/09/24 29/09/24	COZE C.	60 €
AAE BOHAIN	RF3	22/09/24 29/09/24	DELVAL A.	60 €
ABC OSTRICOURT	RF3	22/09/24 29/09/24	LESPAGNOL E.	60 €
O GRANDE SYNTHÉ	RMU20 EL	29/09/24	BARRAUT D.	30 €
OUTREAU APB	RMU20 EL	06/10/24	FILLIETTE C.	30 €
NOGENT BBC	RFU15	05/10/24	VINCENTI T.	30 €

## DOSSIERS SPORTIFS

### DOSSIER CRS1 – 2024/2025

#### Championnat RF3 Poule C

#### Forfait général de METROPOLE AMIENOISE BASKET

- Attendu que par mail en date du 30 juillet 2024, la METROPOLE AMIENOISE BASKET déclare forfait général pour son équipe RF3,
- Pénalité financière de 360€ pour forfait général à la charge de la METROPOLE AMIENOISE BASKET.

### DOSSIER CRS2 – 2024/2025

#### Challenge M. Jeanne ANCELIN – 1<sup>er</sup> tour

#### CO TRITH / US BOVES

Du 15 septembre 2024

Participation de 4 joueuses mutées

- Attendu qu'après vérification de la feuille, 4 joueuses mutées ont participé à la rencontre au lieu de 3 autorisées,
- Rencontre perdue par pénalité pour CO TRITH,
- Pénalité financière de 135€ pour rencontre perdue par pénalité à la charge de CO TRITH,
- L'équipe de l'US BOVES est qualifié pour le tour suivant et la rencontre Retour est annulée.

#### **DOSSIER CRS3 – 2024/2025**

**Coupe territoriale Qualificative au Trophée Coupe de France Seniors Masculins – 1<sup>er</sup> tour**

**BC FRETIN / NEUVILLE EN FERRAIN PP**

**Du 14 septembre 2024**

**Forfait de NEUVILLE EN FERRAIN PP**

- Attendu que par mail en date du 19/08/2024, NEUVILLE EN FERRAIN PP déclare forfait pour son équipe PNM qui participe au 1<sup>er</sup> tour de la Coupe Territoriale,
- Pénalité financière de 170€ (dispositions financières fédérales) pour rencontre perdue par forfait à la charge de NEUVILLE EN FERRAIN PP,
- L'équipe de FRETIN BC est qualifiée pour le tour suivant.

#### **DOSSIER CRS4 – 2024/2025**

**Championnat RF3 Poule B**

**Forfait général de CJBB LE CATEAU**

- Attendu que par mail en date du 03 septembre 2024, CJBB LE CATEAU déclare forfait général pour son équipe RF3,
- Pénalité financière de 360€ pour forfait général à la charge de CJBB LE CATEAU.

#### **DOSSIER CRS5 – 2024/2025**

**Championnat RF3 Poule C**

**Forfait général de BEAUVAIS BCO**

- Attendu que par mail en date du 20 septembre 2024, BEAUVAIS BCO déclare forfait général pour son équipe RF3,
- Pénalité financière de 360€ pour forfait général à la charge de BEAUVAIS BCO.

#### **DOSSIER CRS6 – 2024/2025**

**Championnat PNF**

**US MAUBEUGE / COB CALAIS**

**Du 22 septembre 2024**

**Participation de 6 joueuses au CALAIS COB au lieu de 7 minimum**

- Attendu qu'après vérification de la feuille, 6 joueuses étaient inscrites au CALAIS COB,
- Attendu que le règlement particulier de la NF3 précise que 7 joueuses minimum doivent être inscrites sur la feuille,
- Pénalité financière de 50€ à la charge de CALAIS COB.

#### **DOSSIER CRS7 – 2024/2025**

**Championnat PNM Poule B**

**BC LESQUIN / BLENDÉCQUES ST OMER**

**Du 21 septembre 2024**

**Participation d'un joueur de BC LESQUIN avec une licence « JH »**

- Attendu qu'après contrôle des feuilles PNM, l'équipe de BC LESQUIN participe avec un joueur ayant une licence « JH »,
- Rencontre perdue par pénalité pour BC LESQUIN,
- Pénalité financière de 150 € pour rencontre perdue par pénalité à la charge de BC LESQUIN.

## DOSSIER CRS8 – 2024/2025

Championnat RF2 Poule B

ACLPA CALAIS / ROUBAISIEEN STADE

Du 22 septembre 2024

Participation d'un joueur avec une licence non-conforme pour ACLPA CALAIS

- Attendu qu'après vérification de la feuille, une joueuse de l'équipe de ACLPA CALAIS a participé à la rencontre avec une licence « O » ;
- Attendu que cette licence ne donne pas le droit de jouer ;
- Rencontre perdue par pénalité pour ACLPA CALAIS ;
- Pénalité financière de 135€ pour rencontre perdue par pénalité à la charge de ACLPA CALAIS.

## DOSSIER CRS9 – 2024/2025

Championnat PNM Poule B

LAMBERSART JF / BC LIEVINOIS

Du 21 septembre 2024

Participation d'un joueur avec une licence non-conforme pour BC LIEVINOIS

- Attendu qu'après vérification de la feuille, un joueur de l'équipe de BC LIEVINOIS a participé à la rencontre avec une licence « O » ;
- Attendu que cette licence ne donne pas le droit de jouer ;
- Rencontre perdue par pénalité pour BC LIEVINOIS ;
- Pénalité financière de 150€ pour rencontre perdue par pénalité à la charge de BC LIEVINOIS.

### \* Mail de BC LIEVINOIS :

*« Je me permet de vous contacter par mail car nous avons reçu un mail d'avertissement le 26/09/2024 concernant notre joueur de PNM et entraîneur U15D : Noa Delgerie.*

*Ce dernier n'a pas coché la case joueur au moment de faire la licence. Suite à votre mail nous avons immédiatement régularisé sa situation.*

*Or aujourd'hui nous sommes sanctionné d'un point de pénalité. Une semaine après avoir reçu un mail d'avertissement (26/09/2024) stipulant je cite : « Nous vous demandons de ne plus le faire participer à aucune rencontre jusqu'à régularisation. Dans le cas contraire, les rencontres seront perdues par pénalité »*

*Je suis donc dans l'incompréhension et j'aimerais ainsi connaître le motif qui a poussé la commission sportive a passé d'un avertissement prononcé 5 jours après le match à une sanction immédiate, qui n'a jamais été à l'ordre du jour et prononcé 13 jours après le match concerné.*

*Cette sanction nous semble ainsi contradictoire et injustifiée par rapport aux propos et avertissements prononcés initialement, alors que le club a régularisé immédiatement la situation, en prenant en compte les avertissements de la commission, pour que la licence de notre joueur soit conforme pour le deuxième match de championnat qui s'est déroulé le 28/09/2024. De plus, nous pensons que cette sanction soudaine porte atteinte au principe du bon fonctionnement et d'équité du championnat.*

*C'est pourquoi, le club aimerait que la commission revoit son verdict et analyse à nouveau la situation de notre joueur qui a été régularisé immédiatement ».*

**Décision** : La commission sportive a averti le club de la non-conformité de la licence et enjoint au club l'obligation de modifier la licence pour éviter les sanctions ultérieures. Il n'est fait aucune mention d'une non-application pour la rencontre déjà effectuée : *« Nous vous demandons de ne plus le faire participer à aucune rencontre jusqu'à régularisation. Dans le cas contraire, les rencontres seront perdues par pénalité »*

La commission fait l'application du règlement de manière identique aux autres décisions.

## DOSSIER CRS10 – 2024/2025

Championnat RF3 Poule B

BC NEUFCHATEL HARDELOT / ARRAS PAYS D'ARTOIS

Du 22 septembre 2024

Participation d'une joueuse avec une licence non-conforme pour BC NEUFCHATEL HARDELOT

- Attendu qu'après vérification de la feuille, une joueuse de l'équipe de BC NEUFCHATEL HARDELOT a participé à la rencontre avec une licence « 0 » ;
- Attendu que cette licence ne donne pas le droit de jouer ;
- Rencontre perdue par pénalité pour BC NEUFCHATEL HARDELOT ;
- Pénalité financière de 120€ pour rencontre perdue par pénalité à la charge de BC NEUFCHATEL HARDELOT.

\* Mail de NEUFCHATEL :

« La licence a été régularisée le jour même. La joueuse avait bien joint le certificat mais elle avait oublié de cocher joueuse »

**Décision : Non-conformité de la licence : application du règlement**

**DOSSIER CRS11 – 2024/2025**

**Championnat RF3 Poule A**

**BC BLENDÉCQUES ST OMER / BF ESCAUDAIN**

**Du 22 septembre 2024**

**Participation d'une joueuse avec une licence non-conforme pour ESCAUDAIN BF**

- Attendu qu'après vérification de la feuille, une joueuse de l'équipe de ESCAUDAIN BF a participé à la rencontre avec une licence « 1 » ;
- Attendu que cette licence ne donne pas le droit de jouer ;
- Rencontre perdue par pénalité pour ESCAUDAIN BF ;
- Pénalité financière de 120€ pour rencontre perdue par pénalité à la charge de ESCAUDAIN BF.

\* Mail de ESCAUDAIN demandant l'indulgence sur la décision :

« J'aimerais savoir s'il est possible d'être indulgent sur cet oubli ou me préciser les voies de recours. J'ai envoyé au service qualification le certificat médical le dimanche même, avant la rencontre après un appel de l'entraîneur. Je lui avais demandé de faire spécifier que la joueuse avait présenté le certificat médical joint, ce qui n'a pas été fait. D'autre part cette même joueuse a participé à un match amical, officiellement déclaré et arbitré, sans que cela ne nous soit signalé, ce qui aurait permis de pouvoir rectifier pour le début de championnat. Il y avait autrefois une tolérance sur les premières journées de championnat, n'existent-elles plus ? c'est bien dommage, l'erreur reste humaine. Elle avait inséré un certificat médical qui n'était pas conforme pour la pratique du basket et c'est le service qualification qui a modifié en non joueur début juillet (ce qui est normal bien entendu) mais le temps a passé. Je vous remercie de la bienveillante attention que vous porterez à ce mail, la rencontre ayant de plus été perdue ».

**Décision : Non-conformité de la licence : application du règlement**

**DOSSIER CRS12 – 2024/2025**

**Championnat RF3 Poule C**

**CO TRITH / AAE BOHAIN**

**Du 29 septembre 2024**

**Participation d'une joueuse avec une licence non-conforme pour TRITH CO**

- Attendu qu'après vérification de la feuille, une joueuse de l'équipe de TRITH CO a participé à la rencontre avec une licence « 1 » ;
- Attendu que cette licence ne donne pas le droit de jouer ;
- Rencontre perdue par pénalité pour TRITH CO ;
- Pénalité financière de 120€ pour rencontre perdue par pénalité à la charge de TRITH CO.

**DOSSIER CRS13 – 2024/2025**

**Championnat RF3 Poule B**

**ARRAS PAYS D'ARTOIS / ALD LE PORTEL**

**Du 29 septembre 2024**

**Participation de 4 joueuses mutées**

- Attendu qu'après vérification de la feuille, 4 joueuses mutées ont participé à la rencontre au lieu de 3 autorisées,
- Rencontre perdue par pénalité pour ARRAS PAYS D'ARTOIS,
- Pénalité financière de 120€ pour rencontre perdue par pénalité à la charge de ARRAS PAYS D'ARTOIS,

**DOSSIER CRS14 – 2024/2025**  
**Championnat RF3 Poule B**  
**US ARRAS OUEST / WASQUEHAL FEM**  
**Du 29 septembre 2024**  
**Forfait de WASQUEHAL FEM**

- Attendu que par mail en date du 29 septembre 2024, WASQUEHAL FEM déclare forfait pour son équipe RF3,
- Attendu que les arbitres ont été prévenus et ne se sont pas déplacés,
- Rencontre perdue par forfait pour WASQUEHAL FEM,
- La rencontre RETOUR aura lieu à ARRAS le 09 février 2025 à 10h30,
- Pénalité financière de 120€ pour rencontre perdue par forfait à la charge de WASQUEHAL FEM.

**DOSSIER CRS15 – 2024/2025**  
**Championnat RF3 Poule C**  
**AULNOY VALENCIENNES / NOGENT BBC**  
**Du 29 septembre 2024**  
**Forfait de NOGENT BBC**

- Attendu qu'après échanges par SMS en date du 28 septembre 2024 entre les deux clubs, NOGENT BBC propose à AULNOY de jouer la rencontre au mercredi à 20h00. Proposition acceptée par AULNOY qui leur précise de prévenir les arbitres,
- Attendu que les arbitres n'ont pas été prévenus,
- Rencontre perdue par forfait pour NOGENT BBC,
- La rencontre RETOUR aura lieu à AULNOY le 09 février 2024 à 10h30,
- Pénalité financière de 120€ pour rencontre perdue par forfait à la charge de NOGENT BBC,
- Pénalité financière supplémentaire de 100€ à la charge de NOGENT BBC pour ne pas avoir prévenu les arbitres.

**DOSSIER CRS16 – 2024/2025**  
**Championnat RM2 Poule B**  
**SOM BOULOGNE / APB OUTREAU**  
**Du 21 septembre 2024**  
**Participation d'un joueur avec un surclassement non-conforme pour SOM BOULOGNE**

- Attendu qu'après vérification de la feuille, trois joueurs de l'équipe de SOM BOULOGNE ont participé à la rencontre sans surclassement ;
- Attendu que pour participer à ce championnat, les joueurs doivent posséder un surclassement par un « médecin de famille »,
- Attendu que ces joueurs ne pouvaient donc participer à la rencontre ;
- Rencontre perdue par pénalité pour SOM BOULOGNE ;
- Pénalité financière de 135€ pour rencontre perdue par pénalité à la charge de SOM BOULOGNE.

**DOSSIER CRS17 – 2024/2025**  
**Championnat RF3 Poule A**  
**BAILLEULOIS BC / TOUFFLERS CSP**  
**Du 22 septembre 2024**  
**Participation d'une joueuse avec un surclassement non-conforme pour BAILLEULOIS BC**

- Attendu qu'après vérification de la feuille, une joueuse de l'équipe de BAILLEULOIS BC a participé à la rencontre avec un surclassement « N20DS » ;

- Attendu que pour participer à ce championnat, la joueuse doit posséder un surclassement par un « médecin agréé »,
- Attendu que cette joueuse ne pouvait donc participer à la rencontre ;
- Rencontre perdue par pénalité pour BAILLEULOIS BC ;
- Pénalité financière de 120€ pour rencontre perdue par pénalité à la charge de BAILLEULOIS BC.

#### **DOSSIER CRS18 – 2024/2025**

**Championnat RF3 Poule A**

**GRAVELINES BF / CHERENG ABC**

**Du 22 septembre 2024**

**Participation d'une joueuse avec un surclassement non-conforme pour GRAVELINES BF**

- Attendu qu'après vérification de la feuille, une joueuse de l'équipe de GRAVELINES BF a participé à la rencontre sans surclassement ;
- Attendu que pour participer à ce championnat, la joueuse doit posséder un surclassement par un « médecin de famille »,
- Attendu que cette joueuse ne pouvait donc participer à la rencontre ;
- Rencontre perdue par pénalité pour GRAVELINES BF ;
- Pénalité financière de 120€ pour rencontre perdue par pénalité à la charge de GRAVELINES BF.

#### **DOSSIER CRS19 – 2024/2025**

**Championnat RM2 Poule C**

**TOURCOING IC / USO BRUAY LA BUISSIÈRE**

**Du 28 septembre 2024**

**Participation d'un joueur avec une licence non-conforme pour USO BRUAY LA BUISSIÈRE**

- Attendu qu'après vérification de la feuille, un joueur de l'équipe de USO BRUAY LA BUISSIÈRE a participé à la rencontre avec une licence « O – adhérent au club » ;
- Attendu que cette licence ne donne pas le droit de jouer ;
- Rencontre perdue par pénalité pour USO BRUAY LA BUISSIÈRE ;
- Pénalité financière de 135€ pour rencontre perdue par pénalité à la charge de USO BRUAY LA BUISSIÈRE.

#### **DOSSIER CRS-1N – 2024/2025**

**Championnat RMU20-niveau 3 Poule Q**

**Forfait général de CYSOING SBB**

- Attendu qu'en date du mercredi 21 août 2024, le club de CYSOING SBB -2 déclare forfait général pour son équipe RMU20 niveau 3.
- Pénalité financière de 40€ pour forfait général à la charge de CYSOING SBB.

#### **DOSSIER CRS-2N – 2024/2025**

**Championnat RMU20-2 Poule O**

**Forfait général de FC BELLEU**

- Attendu qu'en date du mardi 03 septembre 2024, le club de FC BELLEU déclare forfait général pour son équipe RMU20-2.
- Pénalité financière de 150€ pour forfait général à la charge de FC BELLEU.

#### **DOSSIER CRS-3N – 2024/2025**

**Championnat RMU20-2 Poule M**

**Forfait général de CSC FOURMIES**

- Attendu qu'en date du jeudi 05 septembre 2024, le club de CSC FOURMIES déclare forfait général pour son équipe RMU20-2.
- Pénalité financière de 40€ pour forfait général à la charge de CSC FOURMIES.

#### **DOSSIER CRS-4N – 2024/2025**

**Championnat IRFU18 Poule A**

**Forfait général de LILLES SUD BASKET**

- Attendu qu'en date du mercredi 11 septembre 2024, le club de LILLES SUD BASKET déclare forfait général pour son équipe IRFU18.

- Pénalité financière de 40€ pour forfait général à la charge de LILLES SUD BASKET.

#### **DOSSIER CRS-5N – 2024/2025**

**Championnat RMU20-2 Poule L**

**Forfait général de AAE DORIGNIES DOUAI**

- Attendu qu'en date du mardi 17 septembre 2024, le club de AAE DORIGNIES DOUAI déclare forfait général pour son équipe RMU20-2.

- Pénalité financière de 40€ pour forfait général à la charge de AAE DORIGNIES DOUAI.

#### **DOSSIER CRS-6N – 2024/2025**

**Brassage U17M n°5010 Poule D**

**BC ST NICOLAS / GAYANT BASKET**

**Du 14/09/2024**

**Participation d'un joueur avec une licence non-conforme pour GAYANT BASKET**

- Attendu qu'après la vérification du Post-contrôles e-Marque, de la journée des 14 et 15 septembre, un joueur de l'équipe de GAYANT BASKET a participé à la rencontre avec une licence « O » ;

- Attendu que cette licence ne donne pas le droit de jouer ;

- Rencontre perdue par pénalité pour GAYANT BASKET ;

- Pénalité financière de 40€ pour rencontre perdue par pénalité à la charge de GAYANT BASKET.

#### **DOSSIER CRS-7N – 2024/2025**

**Brassage U17M n°5001 Poule A**

**GRAVELINES BCM / O. GDE SYNTHÉ**

**Du 14/09/2024**

**Participation de deux joueurs avec une licence non-conforme pour O. GDE SYNTHÉ**

- Attendu qu'après la vérification du Post-contrôles e-Marque, de la journée des 14 et 15 septembre, deux joueurs de l'équipe de O. GDE SYNTHÉ ont participé à la rencontre avec une licence « O » pour un et « 1 » pour l'autre ;

- Attendu que ces licences ne donnent pas le droit de jouer ;

- Rencontre perdue par pénalité pour O. GDE SYNTHÉ ;

- Pénalité financière de 40€ pour rencontre perdue par pénalité à la charge de O. GDE SYNTHÉ.

#### **DOSSIER CRS-8N – 2024/2025**

**Brassage U15M n°5513 Poule E**

**SOM BOULOGNE / BERCK RANG DU FLIERS**

**Du 14/09/2024**

**Participation d'un joueur avec une licence non-conforme pour SOM BOULOGNE**

- Attendu qu'après la vérification du Post-contrôles e-Marque, de la journée des 14 et 15 septembre, un joueur de l'équipe de SOM BOULOGNE a participé à la rencontre avec une licence « O » ;

- Attendu que cette licence ne donne pas le droit de jouer ;

- Rencontre perdue par pénalité pour SOM BOULOGNE ;

- Pénalité financière de 35€ pour rencontre perdue par pénalité à la charge de SOM BOULOGNE.

**DOSSIER CRS-9N – 2024/2025**  
**Brassage U13F n°7546 Poule D**  
**LAMBERSART BLM -2 / TOURCOING SM**  
**Du 28/09/2024**  
**Forfait de TOURCOING SM**

- Attendu qu'en date du vendredi 27 septembre à 23h32, TOURCOING SM déclare forfait pour son équipe U13F (brassage en Poule D) ;
- Attendu que l'arbitre a été prévenu par le club ;
- Rencontre perdue par forfait (1<sup>er</sup> forfait) pour TOURCOING SM ;
- Pénalité financière de 32.50€ pour rencontre perdue par forfait à la charge de TOURCOING SM.

**DOSSIER CRS 10N – 2024/2025**  
**Championnat RMU20-2 n°4517 Poule F**  
**WATTRELOS BC / MON EN BAROEUL BAC**  
**Du 29/09/2024**  
**Participation avec plus de 5 mutés pour WATTRELOS BC**

- Attendu qu'après vérification des feuilles RMU20-2, l'équipe de WATTRELOS BC a fait jouer 6 joueurs « mutés » au lieu des 5 maxi autorisés lors de la rencontre RMU20-2 n°4517,
- Rencontre perdue par pénalité pour WATTRELOS BC,
- Pénalité financière de 40€ pour rencontre perdue par pénalité à la charge de WATTRELOS BC.

**DOSSIER CRS 11N – 2024/2025**  
**Championnat RMU20-2 Niveau 3 n°8004 Poule R**  
**GRICOURT BASKET -2 / SC AUBINOIS**  
**Du 29/09/2024**  
**Participation d'un joueur avec une licence non-conforme pour SC AUBINOIS**

- Attendu qu'après la vérification du Post-contrôles e-Marque, de la journée des 28 et 29 septembre, un joueur de l'équipe de SC AUBINOIS a participé à la rencontre avec une licence « 1 » ;
- Attendu que cette licence ne donne pas le droit de jouer ;
- Rencontre perdue par pénalité pour SC AUBINOIS ;
- Pénalité financière de 50€ pour rencontre perdue par pénalité à la charge de SC AUBINOIS.

**DOSSIER CRS 12N – 2024/2025**  
**Championnat RMU20-2 n°4547 Poule P**  
**BB LA CROIX / NOGENT BBC**  
**Du 29/09/2024**  
**Participation d'un joueur avec une licence non-conforme pour BB LA CROIX**

- Attendu qu'après la vérification du Post-contrôles e-Marque, de la journée des 28 et 29 septembre, un joueur de l'équipe de BB LA CROIX ST OUEN a participé à la rencontre avec une licence « 0 » ;
- Attendu que cette licence ne donne pas le droit de jouer ;
- Rencontre perdue par pénalité pour BB LA CROIX ST OUEN ;
- Pénalité financière de 50€ pour rencontre perdue par pénalité à la charge de BB LA CROIX.

**DOSSIER CRS 13N – 2024/2025**  
**Championnat RMU20-2 n°4510 Poule D**  
**GRAVELINES B ELSA / CALAIS BASKET -2**  
**Du 29/09/2024**  
**Participation d'un joueur avec une licence non-conforme pour GRAVELINES B ELSA**

- Attendu qu'après la vérification du Post-contrôles e-Marque, de la journée des 28 et 29 septembre, un joueur de l'équipe de GRAVELINES B ELSA a participé à la rencontre avec une licence « 0 » ;
- Attendu que cette licence ne donne pas le droit de jouer ;
- Rencontre perdue par pénalité pour GRAVELINES B ELSA ;
- Pénalité financière de 40€ pour rencontre perdue par pénalité à la charge de GRAVELINES B ELSA.

## DOSSIER CRS 14N – 2024/2025

Brassage U15M n°5564 Poule F

USO BRUAY / BC BETHUNOIS

Du 28/09/2024

Participation d'un joueur avec une licence non-conforme pour USO BRUAY

- Attendu qu'après la vérification du Post-contrôles e-Marque, de la journée des 28 et 29 septembre, un joueur de l'équipe de USO BRUAY a participé à la rencontre avec une licence « O » ;
- Attendu que cette licence ne donne pas le droit de jouer ;
- Rencontre perdue par pénalité pour USO BRUAY ;
- Pénalité financière de 35€ pour rencontre perdue par pénalité à la charge de USO BRUAY.

## COUPES TERRITORIALES QUALIFICATIVES AUX TROPHÉE COUPE DE FRANCE

### JEUNES

**En U18F** : 5 équipes engagées pour une seule qualification.

BASKET AMBLETEUSE – CTC LONGUENESSE/WIZERNES – COB CALAIS –  
TEMPLEUVE LP – AULNOY VALENCIENNES.

- 1<sup>er</sup> Tour le dimanche 03 novembre à 10h30 :  
CTC LONGUENESSE WIZERNES / BASKET AMBLETEUSE  
Exemptes : AULNOY VALENCIENNES - COB CALAIS – TEMPLEUVE LP
- 2<sup>ème</sup> Tour le mercredi 04 décembre
- Finale le dimanche 15 décembre à 10h30 avant la finale senior féminine (lieu à définir)

**En U18M** : 8 équipes engagées pour une seule qualification.

EOBC WIMILLE – BC ST NICOLAS – USO BRUAY – NEUVILLE EN FERRAIN – BC  
ARDRES – BAC MONS – OMNISPORT AIROIS – LA MADELEINE ROSTAND

- 1<sup>er</sup> Tour le samedi 02 novembre à 17h00 :  
OMNISPORT AIROIS / EOBC WIMILLE  
BAC MONS / NEUVILLE EN FERRAIN  
LA MADELEINE ROSTAND / BC ST NICOLAS  
USO BRUAY / BC ARDRES
- 2<sup>ème</sup> Tour le mercredi 04 décembre
- Finale le samedi 14 décembre à 15h avant les finales seniors masculins (lieu à déterminer)

### SENIORS

#### Féminins

DATE	H	2EME TOUR		H
		EQUIPES	EQUIPES	
20/10/2024 - 15H30	+14	ESTAIRE BC (NF3)	- COB CALAIS (NF1)	
20/10/2024 - 16H00	+14	US MAUBEUGE (PNF)	- NEUVILLE EN FERRAIN PP (NF2)	
20/10/2024 - 15H30	+14	MOUVAUX ABC (NF3)	- BF ESCAUDAIN PH (NF1)	
20/10/2024 - 15H30	+14	ARRAS PAYS D'ARTOIS (NF3)	CO TRITH BASKET PH (NF1)	

## Masculins

DATE	2EME TOUR			
	H	EQUIPES	EQUIPES	H
22/10/2024 - 20H30	+7	ASC DENAIN PH (ESP B)	- WASQUEHAL FLASH (NM2)	
22/10/2024 - 20H30	+21	BC ST NICOLAS ARRAS (RM2)	- BC ARDRES (NM2)	
19/10/2024 - 20H00	+7	RONCQ US (NM3)	- TOURCOING SM (NM2)	
19/10/2024 - 20H30	+14	LONGUENESSE BC (PNM)	- CALAIS BASKET (NM2)	
19/10/2024 - 20H30	+28	BC FRETIN (D2)	- USO BRUAY LA BUISSIERE (NM3)	
19/10/2024 - 20H30	+14	BC BETHUNOIS (PNM)	- ABC DOURGES (NM2)	
22/10/2024 - 20H00		BCM GRAVELINES GF (ESP A)	- O GRANDE SYNTHE (NM2)	
19/10/2024 - 20H30	+14	TEMPLEUVE LP (PNM)	- US MAUBEUGE (NM2)	

## Chronomètres de Tirs

Les formations ont débuté et 56 personnes se sont inscrites.

Les clubs ci-dessus se verront appliquer une pénalité de 50€ pour chacune des absences de chronomètres de tirs.

**La commission régionale 5x5 propose de ne pas pénaliser, pour le moment, les clubs qui ont inscrit des personnes en formation et qui sont en attente que celles-ci aient lieu.**

**Si les personnes inscrites sont absentes ou ne valident pas la formation, la pénalité sera appliquée a posteriori.**

	PNM	PNF
ESCAUDAIN BF		22/09/2024
CREPY EN VALOIS US	21/09/2024	

## Divers

### Championnat RMU20-2

Deux équipes engagées dans ce championnat ont demandé à jouer avec plus 5 mutés. Cela étant contraire aux règlements sportifs des HDF ; il a été notifié aux deux équipes qu'elles pouvaient rester dans le championnat mais qu'elles seraient mises « hors classement ».

## INFORMATIONS CLUB

1. Nous assistons en début de saison à de nombreuses erreurs dans la qualification de joueurs et la commission demande aux clubs de bien vérifier les licences de leurs sociétaires. Il s'agit souvent d'erreurs de case cochée mais la commission ne peut faire d'indulgences sans remettre en cause l'égalité de tous les clubs devant le règlement.
2. Il existe encore de trop nombreux cas de méconnaissance du règlement concernant les OFFICIELS de table ou les délégués de club. Les sanctions pour les non-conformités seront appliquées systématiquement.

3. Nous avons constaté plusieurs cas de surclassements par un médecin de famille manquants. En application des règlements, les rencontres sont perdues par pénalité.

### **COMMISSION DE DISCIPLINE – B. VERKINDT**

Bernard VERKINDT informe 16 dossiers ouverts en trois semaines (dont 4 dossiers pour absence de délégué de club). Il rappelle que l'absence de délégué de club entraîne AUTOMATIQUEMENT l'ouverture d'un dossier de discipline.

Pour le reste, il s'agit de nouveau de nombreux cas d'incivilités.

Bernard rappelle que dans le choix de deux matchs à arbitrer dans le cadre des 3 fautes techniques, il n'est pas permis d'arbitrer au sein de son club.

### **CRO – JM. TARTARE**

#### **CRONEWS**

Un document est en cours de rédaction, il précise les tenues de joueurs autorisés et rappelle des points divers aux officiels (incidents, désignations, gestion des indisponibilités et les différentes formations en cours)

#### **ARBITRES**

Les rattrapages ont eu lieu dans les divers secteurs pour les arbitres absents début septembre ou ayant échoué à un test, le 29 septembre.

Voici les groupes arbitres par niveaux :

	<b>HN</b>	<b>National</b>	<b>Fédéral</b>	<b>R1</b>	<b>R2</b>	<b>R3</b>	<b>Stagiaires</b>	<b>CRJ</b>
Validés	10	17	26	23	24	36	24	31
En attente de validation			1	2	4	3	5	3

Soit 181 arbitres régionaux pouvant officier, hors HN.

Les arbitres en attente de validation le sont pour des raisons médicales ou échecs de tests

A compter de début novembre, 192 rencontres à désigner pour André BERROYER par WE.

#### **Stage féminin**

Un stage arbitres féminins va être mis en place le dimanche 27 octobre, il sera animée par Audrey BLONDEL et Habiba ABBAB.

#### **Formation régionale arbitres**

Sous la gestion de Bastien CARTIGNY, la 1<sup>ère</sup> séance aura lieu le 19 octobre à Liévin.

#### **Formation continue arbitres**

Nouvelle action mise en place par Bastien CARTIGNY et Mathieu HOSSELET, à l'attention des arbitres régionaux, par secteurs, le dimanche 3 novembre de 10h à 12h

#### **Groupe potentiel**

La 1<sup>ère</sup> séance aura lieu lundi 14 octobre au siège de la ligue, animée par Mathieu HOSSELET et Alexandre MARET.

## **Formation CRJ**

Mise en place d'une visio à l'attention des arbitres CRJ fin octobre sous la gestion de Flavien BRIQUET et Xavier COLIN.

Paul MERLIOT souligne le bon travail effectué sur les écoles d'arbitrage avec déjà près d'une centaine d'école inscrites.

## **RECYCLAGE OTM**

### **Nombres d'OTM dans la ligue HDF**

- 24 Haut Niveau
- 31 Championnat de France sous-groupe 1 (dont 10 sur la liste NMI/LFB)
- 36 Championnat de France sous-groupe 2
- 15 Région

### **QCM de début de saison**

- QCM validé : 69 OTM
- QCM de rattrapage : 7 validés / 2 échecs / 3 absents aux 2 QCM

### **Stage de recyclage OTM**

- Dates : 7 et 8 septembre 2024

4 lieux : Phalempin (27 candidats), Denain (14 candidats), Calais (22 candidats), Compiègne (8 candidats)

### **Au programme :**

- Ateliers de cohésion et communication.
- Rappel des consignes de début de saison.
- Travail sur les différents types de rapport et la manière de les rédiger.
- Retour sur le QCM de début de saison.
- Rappel des procédures et présentation des nouveautés.

Le repas a été pris en charge par la ligue.

Remerciement aux 8 cadres présents sur ces stages.

### **Stage de rattrapage recyclage OTM**

- Date : 29 septembre 2024

11 OTM présents

## **GROUPE POTENTIELS**

**Cadres** : ETIENNE Audrey - FRANCOIS Cédric – VANCOILLIE Cédric

### **Rôle du groupe potentiel :**

- Détecter les futurs OTM stagiaires HN (parmi les OTM SG1 volontaires)
- Proposer une passerelle aux OTM SG2 jeunes en expérience et avec du potentiel vers le SG1

### **Contenu des séances** : 4 séances en présentiel

- Communication, briefing, debriefing
- Procédures à 3 OTM et 4 OTM
- Gestion du stress
- Rôle avec un commissaire LNB de la ligue et échange d'expérience avec un arbitre HN de la ligue.

### **Observations :**

- Des observations formatives pour les SG1 candidat au HN pour donner les pistes de travail attendues pour le stage de validation.

- Rôle d'écoute tout au long de la saison sur les différents retours d'observation.

#### Stage de validation :

- 2 jours de stages (site à prévoir) avec au programme : QCM, passage d'un oral, séances de travail + pratique
- Invitation envoyée aux 2 OTM SGI les mieux classés de la saison fin avril

À ce jour, la participation au groupe potentiel (pour donner suite aux volontés soumises lors des recyclages) a été proposée à :

- 8 OTM SGI candidats au HN
- 8 OTM SG2 candidats au SGI

Au niveau des retours :

- 7 OTM SGI ont répondu favorablement (1 sans réponse)
- 4 OTM SG2 ont répondu favorablement (1 sans réponse, 1 où l'invitation a été annulée)

**Première séance le dimanche 20 octobre de 9h30 à 12h00.**

### **COMMISSION TECHNIQUE – J. WAVELET**

#### **Secteur Joueurs - Intervention de Thomas GIORGUITTI**

##### **PEBB HAUTS DE FRANCE :**

Les pôles ont débuté leur activité en date du **26 août 2024**, avec une semaine d'intégration sur chaque site.

Après un mois de fonctionnement il est important de mettre en avant l'excellente coordination des deux structures pas nos cadres fédéraux : Nicolas pour le secteur féminin et Benjamin pour le secteur masculin à Wattignies. Thibaut pour les deux secteurs à Amiens.

Nous devons cependant déplorer un incident à l'internat garçon à Amiens avec des sanctions disciplinaires prise à l'encontre de : John LEVEQUE - Wannis KIMBEMBE - Dayneece PARAN.

---

#### **ACTIONS PPF :**

##### **LIGUE DE DEVELOPPEMENT :**

Match 1 - Secteur Masculin : PEBB Amiens vs PEBB Wattignies.

Initialement programmée le mercredi **18 septembre 2024**, la rencontre entre nos deux pôles est reportée à une date ultérieure.

Avec un nombre trop important de joueurs absents du côté du PEBB d'Amiens (blessés + suspendus) il n'y avait aucun intérêt à maintenir le match.

Match 1 - Secteur Féminin : PEBB Amiens vs PEBB Wattignies.

La rencontre s'est déroulée le **mercredi 25 septembre 2024** à Amiens. Victoire du PEBB de Wattignies 40 à 43.

##### **MISSION DE PERFORMANCE**

Thibaut et Nicolas mettent en avant une intensité au niveau des attentes pour une rencontre entre nos deux pôles espoirs. Un énorme travail est à engager au niveau de l'aisance avec ballon et au niveau des finitions proches du cercle.

##### **TOURNOI 3X3 DES PÔLES :**

Le tournoi 3x3 du secteur masculin s'est déroulé le **mercredi 25 septembre 2024** au CREPS de Wattignies. Rémi DELROT a parfaitement organisé cette action.

##### **SELECTIONS CIZ :**

Neuf jeunes des Hauts de France sont sélectionnés au sein de l'équipe Zone Nord pour participer au CIZ organisé par la FFBB du **20 au 25 octobre prochain** au Temple sur Lot.

##### **SECTEUR FÉMININ :**

Zoé DORP (secteur Nord Pas de Calais)

Christina KPADAN (secteur Picardie)  
Justine LIENARD (secteur Nord Pas de Calais)  
Zélie ONNEE (secteur Nord Pas de Calais)  
Bénicia MAKOUANGOU (secteur Nord Pas de Calais)

#### SECTEUR MASCULIN :

Juliann KABBAH (secteur Nord Pas de Calais)  
Iless THIEBAUT BENIN (secteur Picardie)  
Lucas COLPAERT (secteur Nord Pas de Calais)  
Lhiam ELEKA (licencié BCM Gravelines)

Le secteur féminin sera encadré par Thibaut, le secteur masculin sera sous la responsabilité de Benjamin.

---

#### U15 ELITE :

Les championnats U15 ont débuté le dimanche **15 septembre 2024**. Huit clubs vont représenter les Hauts de France pour cette saison 2024/2025.

Secteur Féminin	Secteur Masculin
NOGENT BBC	SQBB - JSC
UNION LAMBERSART / VILLENEUVE	ESSM LE PORTEL
TEMPLEUVE	LILLE METROPOLE
COB CALAIS	UNION ARTOIS ELITE

Après 3 journées, les résultats de nos équipes sont les suivants :

Secteur Féminin	Secteur Masculin
LAMBERSART / VILLENEUVE : 3V - 0D	SQBB - JSC : 2V - 1D
NOGENT : 3V - 0D	ESSM LE PORTEL : 2V - 1D
TEMPLEUVE : 0V - 3D	LILLE METROPOLE : 0V - 3D
COB CALAIS : 0V - 3D	UNION ARTOIS ELITE : 0V - 3D

\* (En jaune les équipes potentiellement qualifiées en poule haute à date)

Dans le cadre des relations entre les pôles espoirs et les clubs U15 Elite, Nicolas a invité l'union LAMBERSART / VILLENEUVE sur l'entraînement du pôle féminin de Wattignies **le mercredi 18 septembre 2024**.

Toujours dans cette optique, Thomas a assisté aux rencontres suivantes, afin de pouvoir échanger avec les entraîneurs et dirigeants des clubs de la région :

- **Dimanche 15 septembre 2024** : SQBB-JSC / LEVALLOIS
- **Dimanche 28 septembre 2024** : NOGENT BBC / COB CALAIS

#### OCTOBRE 2024 :

**Séminaire FFBB** : Du 30.09 au 03.10 à Vichy

#### Suivi U15 Elite :

Mercredi 02 octobre - rencontre Templeuve / Lambersart-Villeneuve

Lundi 07 octobre - Journée d'échange avec les coaches U15 Elite masculins à Wattignies

## Rencontre des CT dans les départements :

Vendredi 04 octobre - CD62 (reporté)

Mardi 15 octobre - CD02

Jeudi 17 octobre - CD59

Mercredi 23 octobre CD59

CIC UI4 féminin : Du 18.10 au 21.10 à Wattignies

CIZ : Du 20.10 au 25.10 au Temple sur Lot

## ANNEXE 1 - TROMBINOSCOPIES DES PÔLES

FFBB		Pôle Espoirs Basket-Ball Amiens F 2010-2011						FFBB
		SAISON 2024-2025						
UI5 DELBART LOUANE G 01/04/2010 ASG GAUCHY Taille Envergure Poids 171	UI5 GANIER NYNON D ASG GAUCHY Taille Envergure Poids 164	UI5 KPADAN CHRISTINA G 21/02/2010 MABB Taille Envergure Poids 171	UI5 LAMA HORTENSE D 21/02/2010 SCBB Taille Envergure Poids 164	UI5 NLONGI ANAIS G MONTATAIRE BB Taille Envergure Poids 173	UI5 DIAWARA ASHLEY D ASCC MARCNY Taille Envergure Poids 180			
UI4 BIDEAUX NOEHLINN G 22/03/2011 ASG GAUCHY Taille Envergure Poids 169	UI4 EMEKA NELLY D 06/11/2011 NOGENT BBC Taille Envergure Poids 168	UI4 LORTHOIS JUSTINE D 09/06/2011 SCBB Taille Envergure Poids 163	UI4 MEKHACHE SORAYA D 15/12/2011 FC BELLEU Taille Envergure Poids 168	UI4 NIETAM SHELBY D 26/05/2011 BEAUVAIS BCO Taille Envergure Poids 175	UI3 ITANDJE ELEONORE D 21/10/2012 NOGENT BBC Taille Envergure Poids 1790			

FFBB		Pôle Espoirs Basket-Ball Amiens G 2010-2011						FFBB
		SAISON 2024-2025						
UI5 BERQUER GASPARD D 15/02/2010 JSC-SQBB Taille Envergure Poids 186	UI5 KIMBEMBE WANNIS G 06/01/2010 JSC-SQBB Taille Envergure Poids 186	UI5 LEVEQUE JOHN D 03/01/2010 JSC-SQBB Taille Envergure Poids 182	UI5 MOREL TIMEO G 14/01/2010 JSC-SQBB Taille Envergure Poids 178	UI5 PARAN DAYNECE D 16/08/2010 JSC-SQBB Taille Envergure Poids 171	UI5 DIOP SALIOU D JSC-SQBB Taille Non inscrit sur liste Ministériel			
UI4 EMBINGA Nathan D 07/02/2011 JSC-SQBB Taille Envergure Poids 188	UI4 ETIENNE NOAH D 09/01/2011 JSC-SQBB Taille Envergure Poids 166	UI4 LAMBERT NOE D 09/04/2011 JSC-SQBB Taille Envergure Poids 175	UI4 TANTER SACHA D 06/06/2011 JSC-SQBB Taille Envergure Poids 185	UI4 TCHANCHIEU MAREK D 01/01/2011 JSC-SQBB Taille Envergure Poids 181	UI4 THIAM-DENN ILESS D 07/02/2011 JSC-SQBB Taille Envergure Poids 195			



**Secteur Cadres - Intervention d'Olivier D'HALLUIN**

Olivier D'HALLUIN informe qu'il y a encore peu d'inscriptions pour les formations Brevet Fédéral.

Organisation à prévoir du TIS U14 qui aura lieu en Picardie du 28 au 30 mars 2025.

**Vie des Pôles - Intervention de Daniel MOLLET**

Daniel MOLLET informe qu'il a assisté à la réunion de préparation et de présentation du détail des missions de chacun. Le 25/9, il a assisté à la rencontre féminine contre le Pôle de WATTIGNIES (victoire de Wattignies). Pour info la rencontre du 18/09 en masculins a été annulée.

**BPJEPS 2024-2025 :**

Au cours du mois écoulé, l'élection des délégués s'est tenue dans chacune des quatre sessions. Une visioconférence avec les délégués élus a ensuite été organisée afin de leur expliquer leur rôle et les attentes associées. Cette réunion a permis de définir les points clés de leur mission pour l'année.

Une visioconférence est prévue le 10 octobre avec les quatre responsables de session, afin d'échanger avec Rémi DUSSART, le coordonnateur de la formation. Ce temps d'échange mensuel entre les responsables permettra de suivre l'évolution du programme et d'adapter les approches si nécessaire. Enfin, durant les prochaines vacances scolaires, les apprentis seront en immersion dans différents clubs pour des stages pratiques. Nous tenons à remercier chaleureusement les clubs qui soutiennent cette initiative pour leur précieuse collaboration.

**CPMS : Nouvelle formation professionnelle**

La formation CPMS suit son cours avec succès. Les apprentis ont déjà eu leurs premiers cours axés sur le commercial, incluant des techniques de pitch, ainsi que sur le mécénat et le sponsoring/marketing sportif. Ludovic WEDLARSKI, le coordonnateur de la formation, a effectué un point individuel avec chacun des apprentis. Nous sommes ravis de constater que plusieurs d'entre eux ont déjà entamé des démarches commerciales et marketing pour leur club ou ont commencé à organiser des événements au sein de leur structure.

De plus, Ludovic WEDLARSKI a participé à la réunion de la ligue concernant la mise en place de l'OPEN PLUS 3x3, qui se déroulera en juin. Les apprentis en CPMS seront intégrés dans la démarche marketing et événementielle de cet événement.

**CPR (recyclage entraîneur)**

Le programme de recyclage des entraîneurs a bien démarré. À ce jour, 338 entraîneurs ont créé leur compte sur Kalisport, et plusieurs ont déjà participé à des actions de revalidation. Par exemple, 198 personnes étaient inscrites au colloque de rentrée du 1er septembre à Loon-Plage.

Deux nouvelles dates ont été ajoutées au programme du CPR : une soirée technique à Villeneuve d'Ascq le 18 octobre et une conférence technique l'après-midi du 26 octobre. Si les entraîneurs souhaitent modifier ou ajouter des dates, ils peuvent le faire directement sur leur compte Kalisport. Il est important de ne pas recréer de nouveau compte, afin de conserver toutes les informations et crédits accumulés. Pour rappel, les entraîneurs ont jusqu'au mois de mars pour créditer le nombre de points nécessaires à leur revalidation.

**DETB :**

Le programme du DETB est enfin sorti, bien qu'il soit susceptible d'évoluer. Au total, 26 sessions allant du CSI au CS10 sont désormais disponibles à l'inscription dans plusieurs secteurs de la région.

**QUALIOPI :**

Nous avons passé notre audit de renouvellement à la fin septembre. La qualité de tous nos processus (communication, inscription, conception, suivi, adaptation, gestion du handicap, qualification, amélioration, etc.) a été minutieusement examinée par l'auditrice. Selon ses retours préliminaires, tous les voyants sont au vert, mais nous attendons encore le retour de la commission officielle de certification qui nous délivrera le certificat.

La préparation de cet audit de deux jours a nécessité un investissement considérable en termes de travail et de préparation.

**Micro-Basket :**

Les inscriptions pour la formation visant à devenir animateur Micro-Basket se termineront bientôt, le 14 octobre. Les personnes inscrites auront ensuite un mois pour compléter le module E-learning avant le premier présentiel, qui se tiendra le 16 novembre.

**Brevet Fédéraux :**

Plusieurs sessions BF enfant, jeunes ou adultes sont disponibles. D'autres sessions vont se rajouter dans les semaines/mois à venir.

Jean-Michel LY SIN CHENG informe les élus qu'il a sollicité Ludovic PUIGCERBER pour qu'il travaille sur un projet européen qui pourrait avoir lieu en juillet 2025.

### **VIVRE ENSEMBLE – N. LEFEBVRE**

Nadine LEFEBVRE informe que la commission proposera une visioconférence le 19 octobre en soirée avec comme thèmes : nouveau process concernant Femmes sur Tous les Terrains, information sur l'obligation de la présence d'un délégué de club lors des rencontres de championnat. Intention de mettre en place un forum citoyen régional (à l'étude).

### **TELETHON ET LUDOPITAL – A-L. SIMON et M. DORMIEU**

Anne-Laurence SIMON informe qu'elle va rencontrer Michel DORMIEU ce lundi 14 octobre afin de définir l'organisation autour de ces deux actions.

### **COMMISSION MEDICALE – M. PRZYBYLA**

Michel PRZYBYLA informe que la FFBB a créé une commission sur les commotions cérébrales. Il y a déjà 30 dossiers pour cette saison. Problématique sur le joueur-entraîneur qui est victime d'une commotion cérébrale : sa licence étant suspendue, il ne peut plus coacher. Cela n'est pas modifiable cette saison mais le sera pour la saison 2025-2026.

La commission étudie encore les nombreuses demandes de surclassement.

### **DEBATS**

#### **Formations « Dirigeantes » :**

Thérèse LANQUEPIN propose de mettre en place des formations à l'attention des dirigeantes avec 3 options :

1. En utilisant les fiches créées par la FFBB
2. En utilisant les formations mises en place par l'INFBB (6 modules de formation)
3. En utilisant les formations proposées par le CNOS.

Thérèse LANQUEPIN souligne que les femmes qui viennent aux responsabilités de dirigeante ont besoin de soutien et préconise de mener une enquête pour établir les besoins de celles-ci.

Paul MERLIOT propose de regarder ce que fait la Ligue Grand-Est.

#### **Stratégie post BPJEPS :**

D'ici la fin de la saison, 80 BPJEPS seront formés, et encore plus dans les années à venir. L'idée est que cela soit utile pour la Ligue et que la stratégie mis en place les aide dans leur pérennisation.

L'ETR préconise de les solliciter pour la future cellule scouting par exemple ou de les valoriser dans le staff technique des club ou encore dans le challenge Alain BLONDE.

L'étape suivante serait un partenariat entre la Ligue et les clubs qui emploient des BPJEPS.

Une réflexion doit être lancée pour écrire la stratégie à mettre en place.

### **TRESORERIE – B. VANHAMME**

Bertrand VANHAMME a reçu :

- ✓ 10 190 € de la part de Kalisport pour les formations BP et DETB

Il a payé :

- ✓ 602 € à Dell pour l'achat d'un ordinateur
- ✓ 1 248 € au CROS pour les cotisations 2024-2025

Il doit payer :

✓ 265 331 € à la FFBB pour la 1<sup>ère</sup> échéance des licences

L'ordre du jour étant épuisé,  
Le Président clôture la séance 21h.

Le Président,  
P. MERLIOT

Handwritten signature of P. Merliot in black ink, featuring a large, stylized 'P' and 'M'.

Le Secrétaire Général,  
O. DERUWEZ

Handwritten signature of O. Deruwe in blue ink, featuring a stylized 'D' and 'R'.